

Prix national arturbain.fr 2022 : "Transition écologique et amélioration du cadre de vie des villes, bourgs et villages"

Maitrise d'ouvrage :

NEXITY

Responsables :

Loïc Blons – Directeur Général Délégué - Paris Val de Seine – NEXITY

Présentateur :

Patrick Chaimovitch, Maire-Ville de Colombes - Alexis Bachelay, Maire adjoint à l'aménagement durable – Ville de Colombes
Loïc Blons, Directeur Général Délégué - Paris Val de Seine – NEXITY - Guillaume Pelet, Président - NUTREETS, Martin Devillers, Directeur opérationnel - NEXITY - Florence Bruyère, Directrice Générale - Eco-Urbain

Organisme décisionnaire et propriétaire du site :

VILLE DE COLOMBES / NEXITY

Description de l'opération :

ZAC installée sur les anciens terrains de Thalès au sein de « l'arc sportif » à Colombes. Régénération de cette friche industrielle (photo 1) par la création d'un nouveau quartier d'habitation « Magellan » (photos 2 et 3). Erection d'un mur anti-bruit/anti-pollution de 135 m de long et 24 m de haut (photos 4, 5, 6, et 7) afin de protéger le nouveau quartier d'habitation « Magellan » (photos 8, 9 et 10) des nuisances émanant de l'autoroute A86 extrêmement proche tout en préservant des transparences et des reflets pour les piétons.

Transformation de cet élément passif qu'est le mur anti-bruit/anti-pollution en lui donnant une profondeur de 12 m de large et la fonction active de ferme urbaine. La ferme urbaine permet de diminuer les dépendances envers l'extérieur du quartier en ce qui concerne ses approvisionnements alimentaires, sa gestion énergétique et sa gestion des déchets organiques.

La ferme urbaine porte plusieurs ambitions :

- Favoriser l'émergence d'une ville fertile
- Générer de la mixité en tirant profit des potentiels du site
- Proposer un bâtiment multifonctionnel participant à la vie du quartier (+70 emplois pérennes créés).
- Créer un écosystème vertueux en favorisant les échanges entre logement et serre.

R+2 et R+3 (serre) sont dédiés à la production de fruits, légumes et poissons afin d'alimenter les écoles, les restaurants et les habitants de Colombes en produits frais, sains et savoureux. R+1 est dédié à la transformation de produits alimentaires bruts dans le cadre d'une activité de traiteur événementiel avec une vocation extrêmement social auprès de personnes atteintes de handicap.

RdC est dédié à des activités de préparation des commandes et de commercialisation mais également de formations professionnelles autour de l'agriculture et de l'aquaponie.

Equipe pluridisciplinaire :

Isabelle Delorme – Directrice des Etudes - NEXITY, Martin Devillers – Directeur Opérationnel – NEXITY
Stéphane Cremel – Directeur Général – NEXITY RETAIL, Roland Castro – Architecte, Fondateur – CASTRO DENISSOF ASSOCIES
Valérian Amarlic – Architecte DPLG, Fondateur et Gérant – ILIMELGO, Karine Bergevin – Architecte HMONP – ILIMELGO
Florence Bruyère – Directrice Générale – ECO-URBAIN, Patrick Chaimovitch – Maire – VILLE DE COLOMBES
Alexis Bachelay – Maire adjoint à l'aménagement durable – VILLE DE COLOMBES
Benoît Simonnet – Directeur du Bureau d'Etudes – NUTREETS, Guillaume Pelet – Président, Fondateur - NUTREETS

FERME URBAINE, Colombes, 92



Qualité architecturale

- Esthétique fort donnant au quartier d'habitation une **identité encore jamais vue**.
- Innovation avec la fonction active de **ferme urbaine et de bâtiment d'activité pour le mur anti-bruit anti-pollution**.
- **Légèreté** du bâtiment malgré ses dimensions impressionnantes.

Qualité de la vie sociale

- Création de **lieux de vie, de formation et de travail** au sein de ce nouveau quartier permettant les **échanges** et les **rencontres**.
- Lieu d'insertion pour les **populations en quête de réinsertion** (travail au sein de la ferme urbaine)
- Aspect social très important avec la présence d'acteurs actifs dans le développement d'activité auprès de **publics handicapés**.

Respect de l'environnement

- Conception **éco-responsable**
- **Diminution des flux routiers** concernant les approvisionnements alimentaires et la gestion des déchets organiques du bâtiment et du quartier.
- Gestion énergétique optimisée par la **valorisation d'énergie fatale** au sein de la ferme urbaine.